



Schaerbeek info 76

BULLETIN BI-MENSUEL GRATUIT D'INFORMATION COMMUNALE - TWEEWEEKLIJKSE GRATIS GEMEENTELIJKE INFORMATIEBLAD | 28/09/2008 |

Produit et distribué par
Opmaak en
verdeling



Logement: un nouveau service vous attend !

(page 5)

Nieuw: het Enig Loket Huisvesting heet u welkom!

(zie bladzijde 5)



Unique ! Un seul guichet logement

Comme chacun sait, beaucoup de citoyens éprouvent de grandes difficultés à se loger décemment. L'offre est dramatiquement inférieure à la demande. Raison pour laquelle la majorité actuelle a fait de ce dossier l'une de ses priorités principales.

Déjà lorsque j'étais Echevin de l'Urbanisme et depuis que je suis Bourgmestre de Schaerbeek, je mets un point d'honneur à travailler avec mon équipe à accroître l'offre de logements sur notre commune. Développer une politique communale du logement efficace suppose une synergie entre tous les acteurs publics : agences immobilières sociales, autorités régionales et communales, etc. Il est également vital de stimuler, encourager et favoriser les initiatives privées visant à créer du logement. De notre côté, en tant que pouvoir public, outre la création et/ou la rénovation de logements, nous mettons en œuvre des procédures pour gérer et attribuer ces logements. Comme vous le savez, ces procédures sont souvent complexes, lourdes et longues. C'est pourquoi, je suis fier aujourd'hui, d'annoncer la création du Guichet Unique Logement. Une petite merveille de simplification administrative : dorénavant, le Schaerbeekois-candidat locataire ne devra plus se perdre entre le Foyer schaerbeekois, Asis (l'Agence Schaerbeekoise immobilière sociale) et le service des propriétés communales. Il lui suffira de se présenter au Guichet Unique pour introduire d'un seul coup, une demande auprès de ces trois organismes. Une bonne mesure pour le logement car prendre le dossier de la crise du logement à bras le corps, ce n'est pas seulement créer des logements mais c'est aussi veiller à ce que les politiques mises en place fonctionnent efficacement au service des Schaerbeekois. Et Schaerbeek s'en donne les moyens !



Bernard Clerfayt en compagnie de Luc Denys, Echevin du Logement, et Bernard Lanssens, président du Foyer Schaerbeekois et de ASIS

Bernard Clerfayt accompagné par Luc Denys, schepen van Huisvesting en Bernard Lanssens, voorzitter van de Schaerbeekse Haard en ASIS

Bernard CLERFAYT,
Bourgmestre en titre
Titelvoerende Burgemeester

Enig ! Eén uniek loket huisvesting

Zoals iedereen weet ondervinden heel wat burgers grote moeilijkheden om een degelijke woning te vinden. Het aanbod is dramatisch klein in vergelijking met de vraag. Dat is de reden waarom de huidige meerderheid van dit dossier één van zijn belangrijkste thema's maakt.

Reeds toen ik Schepen van Stedenbouw was en sinds ik Burgemeester van Schaerbeek ben, maak ik er een erepunt van om samen met mijn ploeg te werken aan een verhoging van het woningaanbod in onze gemeente. Een efficiënt gemeentelijk huisvestingsbeleid ontwikkelen vraagt samenwerking tussen alle openbare actoren: sociale immobiliënkantoren, gewestelijke en gemeentelijke overheden, etc. Het is ook van vitaal belang om de privé-initiatieven die bijkomende huisvesting willen creëren aan te moedigen. Van onze kant, als zijnde een openbare macht, zetten wij, naast het creëren en/of renoveren van huisvestingen, procedures op voor het beheren en toewijzen van deze woningen. Zoals u weet, zijn deze procedures dikwijls ingewikkeld, zwaar en langdurig. Daarom ben ik trots u vandaag de opening van het Uniek Loket Huisvesting te kunnen aankondigen. Een klein wonder van administratieve vereenvoudiging: voortaan zal een Schaerbeekse kandidaat-huurder niet meer verloren lopen tussen de Schaerbeekse Haard, het Sociaal Immobiliënkantoor Schaerbeek en de dienst gemeente-eigendommen. Het zal volstaan om zich tot het Uniek Loket te wenden om in één keer een aanvraag in te dienen bij deze drie instanties. Een goede maatregel voor de huisvesting want het dossier van de woningcrisis grondig aanpakken beperkt zich niet tot het creëren van woningen maar is ook erover waken dat de ondernomen stappen efficiënt werken ten dienste van de Schaarbekenaren. En Schaerbeek doet het nodige!

CSSA

Huisvesting: een zaak van rechten en plichten

Of we nu eigenaar of huurder zijn, we hebben allemaal rechten en plichten. We denken ze wel te kennen, maar is dat ook altijd zo? Deze serie zet ze nog eens duidelijk op een rijtje zodat u met kennis van zaken de juiste beslissingen kan nemen.

De reeks is een initiatief van de CSSA, de Coördinatie van de Schaarbeekse Sociale Actie.

De huurcontracten

Een huurcontract kan **geschreven** of mondeling zijn. We raden u aan te kiezen voor een geschreven contract, ofwel van **korte duur** (< 3 jaar) ofwel van **9 jaar**. Als er geen geschreven contract is, geldt de mondelinge overeenkomst voor **9 jaar, vanaf de eerste bewezen betaling**.

DE VOOROPZEG

Bij contracten van korte duur:

Noch de eigenaar noch de huurder mogen het huurcontract beëindigen, tenzij dit voorzien is in het contract of met onderlinge toestemming. Zorg er in dat geval voor dat er een geschreven document opgemaakt wordt.



©stock.xchng

Bij contracten van 9 jaar:

De eigenaar mag een einde maken aan een contract, mits het respecteren van een aantal voorwaarden en een vooropzeg van **6 maanden**.

- om er zelf te gaan wonen (onder voorwaarden)
- voor het uitvoeren van werken (onder voorwaarden)
- zonder reden op het einde van de eerste 3 jaar (mits vergoeding van 9 maanden huur) of na de eerste 6 jaar (mits vergoeding van 6 maanden huur)

De huurder mag op elk moment een einde stellen aan de overeenkomst, mits vooropzeg van **3 maanden**. Indien hij de opzeg geeft gedurende de eerste drie jaar, moet hij een schadevergoeding betalen: 3 maanden huur indien hij tijdens het eerste jaar al vertrekt, 2 maanden indien hij tijdens het 2^{de} jaar vertrekt en 1 maand tijdens het 3^{de} jaar.

DE HERNIEUWING VAN EEN CONTRACT:

Wat mag:

- Twee opeenvolgende contracten van korte duur afsluiten met eenzelfde huurder, maar voor een **maximale duur van 3 jaar** (1+1, 2+1...)
- Met eenzelfde huurder een contract van 9 jaar afsluiten, en daarna een contract van 3 jaar (9+3)
- Op het einde van een contract van 3 jaar de huurovereenkomst **verlengen** met 6 jaar zonder het contract te wijzigen.

Wat niet mag:

- Met eenzelfde huurder verschillende opeenvolgende contracten van 3 jaar afsluiten (3+3+3...)
- Op het einde van een contract van 3 jaar dit hernieuwen met een wijziging van de voorwaarden. ■

CASS - CSSA



Agir ensemble pour un mieux être Schaarbeekoïse
Samenwerken om een betere Schaarbekenaar te worden

JUIST of FOUT?

- **Wie geen geschreven contract heeft, heeft geen huurovereenkomst en kan vertrekken wanneer hij dat wil.** **FOUT**, het gaat hier wellicht om een mondelinge overeenkomst en deze volgt de regels van een contract van 9 jaar.
- **De dood van een huurder maakt niet automatisch een einde aan het huurcontract.** **JUIST**, de erfgenamen moeten de verplichtingen overnemen.
- **Wanneer de looptijd van een geschreven huurovereenkomst overschreden werd, is er geen contract meer.** **FOUT**, het contract wordt automatisch verlengd als geen van beide partijen er een einde aan stelt.

FINLAND

FINE fleur

Met FINE fleur pakken de 5 gemeenschapscentra van regio Brussel Noord – De Kriekelaar, Everna, De Linde, Ten Noey en Heembeek-Mutsaard – uit met een verrassend programma. Rode draad is Finland, een land in het hoge Noorden, dat naast mobieltjes en natuurschoon ook hoge toppen scheert op cultureel gebied.

Een topper van deze *Finse fine fleur* is het concert van **Champ d'Action** in de Sint-Vincentiuskerk van Evere. Dit uitstekende Belgische ensemble voor hedendaagse muziek voert er werk uit van de Finse componiste Kaija Saariaho, waarmee ze eerder al samenwerkten. In het Jazzstation van Sint-Joost-ten-Node speelt de Gents-Finse **Adkagroep**. Dit is een jazzkwartet bestaande uit Andy Declerck & Kari Antila Group die swingende en voornamelijk eigen muziek brengt.

Jazzliefhebbers worden echt wel verwend, want ze kunnen ook nog hun hart ophalen in De Kriekelaar met aNoo, een muziekgroep rond de in Brussel wonende zangeres Anu Junnonen. Deze groep brengt charmante en innemende folkjazz, jazzpop, loungejazz, doorspekt met een snuifje Noorse mystieke poëzie. In Neder-Over-Heembeek staat er film op het programma: **Aaltra**, een tragikomische road-movie van Benoît Delépine & Gustave Kervern (B) over twee arbeiders die in hun rolstoel naar het Finse Aaltra karren om een schadevergoeding te eisen bij de

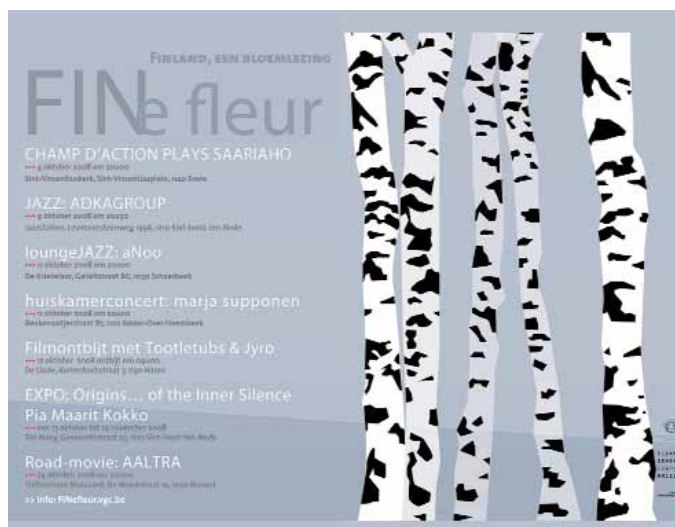
constructeur van de laadbak waarin ze vielen en verlamd geraakten.

Families met jonge kinderen moeten in De Linde zijn voor een filmontbijt met een Finse hartverwarmende animatiefilm over 2 koddige insecten: **"Tootletubs & Jyro"**.

Tenslotte is er in Ten Noey een maand lang een fototentoonstelling van de Finse Pia Maarit Koko te bekijken: **Origins ... of the inner Silence**. ■

Meer info ...

....over het volledig programma vindt u op: **FINefleur.vgc.be**



CASS

Se loger comporte des droits et des obligations !

Que nous soyons propriétaire ou locataire, nous avons des droits et des devoirs. Les connaître, c'est déjà les respecter car nombreuses sont les infractions commises de bonne foi et par méconnaissance des règles.

Pour éviter ces pièges, des acteurs de terrain du CPAS, d'associations schaarbeekoises et de la commune réunis au sein d'un groupe de travail de la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek, la CASS, ont mis en commun leurs connaissances pour vous présenter une série d'articles. Vous les retrouverez régulièrement au fil des publications du Schaerbeek Info. Ils ont tiré leur inspiration de «La loi sur les loyers – édition 2007» édité par le Service Public Fédéral Justice et disponible sur leur site www.just.fgov.be

Les contrats de bail

Le contrat de bail peut être **écrit** ou oral. Il est recommandé qu'il soit écrit. Il est généralement **de courte durée** (<3 ans) ou **de 9 ans**. En l'absence de contrat écrit, les contrats oraux ont une durée de principe de **9 ans à dater du premier paiement prouvé**.

LE PRÉAVIS

Le bail de courte durée :

Ni le propriétaire, ni le locataire ne peuvent mettre fin au bail sauf si cela est prévu dans le contrat ou si les deux parties trouvent un accord. Dans ce cas, toujours prévoir un écrit.

Le bail de 9 ans :

Le propriétaire peut mettre fin au bail sous certaines conditions et avec un préavis de **6 mois**.

- Pour occupation personnelle (sous conditions)
- Pour travaux (sous conditions)
- Sans motif à la fin du 1^{er} triennat (avec indemnités de 9 mois de loyers) et du 2^e triennat (avec indemnités de 6 mois de loyer)

Le locataire peut mettre fin à tout moment au bail avec un préavis de **3 mois**. Si le préavis est donné durant les 3 premières années, il paiera une indemnité qui sera de 3 mois de loyer la 1^{ère} année, 2 mois la 2^e année et 1 mois la 3^e année.



Dominique Decoux et Marie-Rose Warichet, respectivement Présidente et animatrice de la CASS, se réjouissent de cette initiative qui s'inscrit pleinement dans la vocation de la CASS, à savoir faire se rencontrer les énergies des acteurs du champ social schaarbeekois en vue d'un meilleur bien-être pour tous et en particulier les plus fragiles d'entre nous.

LE RENOUELEMENT D'UN CONTRAT

Ce qui est permis :

- Conclure 2 contrats successifs de courte durée avec un même locataire mais sur une **durée maximale de 3 ans** (1+1 ou 2+1...)
- Conclure avec un même locataire un bail de 9 ans, puis un bail de 3 ans (9+3)
- A la fin d'un bail de 3 ans **poursuivre** la location pour 6 ans sans modifier le contrat.

Ce qui n'est pas permis :

- Conclure avec le même locataire plusieurs contrats de 3 ans qui se suivent (3+3+3...)
- A la fin d'un bail de 3 ans le renouveler en modifiant les conditions du contrat en cours

Vos droits ne sont pas respectés ?

Vous vous posez des questions ?

Informez-vous auprès des services spécialisés.

Vous trouverez leurs adresses sur notre site

www.guidecass.be

Ces articles sont rédigés par le «Groupe d'actions logement» de la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek (www.cass-cssa.be).

VRAI ou FAUX ?

- **Lorsqu'on n'a pas de contrat écrit on n'a pas de bail et on peut partir quand on veut.**
FAUX, c'est sans doute un bail oral et il suit les mêmes règles qu'un contrat de 9 ans.
- **Le décès du locataire ne met pas fin au contrat.** **VRAI**, les héritiers doivent dès lors en assumer les obligations (loyers, délais de préavis, etc.)
- **Quand la durée du bail écrit est dépassée, on a plus de contrat.**
FAUX, le contrat est automatiquement prolongé si aucune des deux parties n'y met fin.

EN VISITE...

...sous la rue Portaels

En juin dernier, deux conseillers communaux (Denis Grimberghs et Mohamed El Arnouki), Christine Smeysters, Echevine des Travaux publics, et ses collaborateurs sont descendus dans le collecteur en cours de rénovation situé sous la rue Portaels.



Lors d'un récent conseil communal, des questions furent en effet posées sur l'avancement des travaux de la rue Portaels et sur les nuisances provoquées par le chantier mené par l'IBDE (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau). Et en conclusion des réponses qu'elle apporta aux membres du Conseil, l'échevine des Travaux Publics Christine Smeysters proposa aux conseillers qui le souhaitaient de s'en rendre compte eux-mêmes sur place en visitant le chantier.

Cet important chantier vise à sécuriser et rénover un

important collecteur de 4 mètres de diamètre qui menaçait ruine. En effet d'importantes fissures mettaient en péril la stabilité même de l'ouvrage. La solution technique choisie pour le réparer est le «gunitage», c'est-à-dire la projection d'une couche de 8 cm de béton sur l'ensemble des parois.

Lors des travaux, d'importantes cavités ont été découvertes entre le collecteur, situé à environ 9 mètres de profondeur, et la chaussée. Il a donc fallu injecter d'importantes quantités de ciment afin de prévenir tout risque d'effondrement.

On s'est aussi rendu compte que les raccordements des égouts privés aux égouts latéraux (situés sous les trottoirs) étaient dans un état catastrophique. L'IBDE a donc décidé de libérer des budgets supplémentaires pour remettre en état ces branchements immédiatement et éviter ainsi de devoir revenir ouvrir la voirie par après.

L'Echevine, ses collaborateurs et les deux conseillers communaux parés pour la visite du collecteur.



Le cdH descend... sur le terrain!

Au mois d'avril, en séance du Conseil communal, Mohamed El Arnouki interpellait l'échevine Christine Smeysters à propos de la rénovation des égouts de la rue Portaels. A la suite de cette intervention, l'échevine des Travaux publics a décidé d'organiser, avec son service, une visite de ce chantier, en y associant les conseillers cdH.

L'occasion de se rendre compte du travail remarquable réalisé par les experts de VIVAQUA et les entreprises désignées pour mener à bien ce chantier de consolidation des égouts par la technique dite du gunitage.



Denis Grimberghs et Mohamed El Arnouki, entourés de l'équipe des services des travaux de la commune, du gestionnaire du chantier et du représentant de VIVAQUA.



L'occasion, aussi, pour les élus cdH de rappeler leur souhait de voir les habitants mieux informés de la durée des chantiers dans leur commune. En particulier lorsqu'il y a, comme ce fut le cas dans le chantier Portaels, des raisons majeures de prolonger ou de retarder l'exécution de certains travaux. Le cdH a encore insisté pour que la commune veille au respect des obligations incombant aux entrepreneurs qui exécutent des travaux sur la voie publique; qu'il s'agisse de la gestion ou de la clôture des chantiers mais également et prioritairement de la sécurité des travailleurs et des riverains.

Contact: Mohamed El Arnouki
0495 637 796
elarnoukimohamed@hotmail.com



centre démocrate humaniste

La commune doit être le premier rempart du service public !

L'autorité publique a vocation, selon nous, à offrir aux citoyens des services de qualité et abordables dans un certain nombre de domaines cruciaux pour assurer l'égalité de toutes et de tous.

En cette rentrée, c'est particulièrement le cas du service public de l'Ecole. Chacun sait que le réseau communal schaarbeekois se distingue particulièrement par son étendue, sa diversité et sa qualité.

Le service public de l'Ecole doit principalement tendre vers deux objectifs prioritaires à Schaerbeek : un investissement massif du pouvoir communal permettant de tendre vers la gratuité et assurer la promotion d'un enseignement basé sur la défense des valeurs démocratiques et humanistes, dans le respect du pluralisme et de l'ouverture qui tienne compte de la mixité sociale et qui rejette toute forme de communautarisme.

C'est à la lumière de ce double impératif que le PS de Schaerbeek jugera la politique du Collège.

Il est un autre service public pour lequel on peut avoir les pires craintes en cette rentrée : la Poste !

Poussée par une logique strictement financière, la Poste ferme de très nombreux

bureaux. Sur le territoire de la Région bruxelloise, 35 des 70 bureaux de poste seront fermés d'ici la fin 2009, selon les plans de la Poste. A Schaerbeek, il ne devrait rester que 3 bureaux de poste sur tout le territoire communal ! C'est inacceptable !

En effet, la fermeture des bureaux de poste touche plus particulièrement les populations les plus fragilisées comme les personnes à mobilité réduite, les bas revenus... L'ouverture des points poste moins accessibles ne compense pas la perte d'un bureau de proximité. Elle équivaut à une fermeture définitive et à l'abandon d'un service de proximité.

Pour toutes ces raisons et face à l'inertie des autorités communales schaarbeekois devant ce problème majeur auquel vous êtes confrontés, le PS de Schaerbeek déposera une motion au prochain Conseil communal appelant la Poste à revoir la fermeture de ses bureaux schaarbeekois.



Le Plan Schouppe nie la sécurité et les droits des Bruxellois !

Schaerbeek Info a relaté de nombreuses fois les actions du Collège (et particulièrement du M.R.) contre les nuisances aériennes.

En février dernier, l'Echevin Bernard Guillaume, remplaçant le bourgmestre Bernard Clerfayt, avait pu exposer au cabinet d'Yves Leterme, alors Ministre de la Mobilité, notre position : absence de survol de régions densément peuplées, autorité neutre de contrôle, cadastre du bruit...

Malheureusement Etienne Schouppe, devenu Secrétaire d'Etat à la Mobilité a non seulement continué d'appliquer un plan de « dispersion » pourtant désavoué par la justice mais vient en plus de l'aggraver considérablement, jugez-en :

- Refédéraliser les normes de bruit bruxelloises (qui protègent bien Bruxelles) afin de mieux les supprimer;

- Toutes les routes aériennes iraient tout droit jusqu'à 2000 ou 3000 pieds, ce qui obligerait les avions à éviter le Noordrand mais, en revanche, à pénétrer profondément au-dessus du territoire bruxellois avant de tourner;

- La route Chabert serait mise en service en permanence jour et nuit, ce qui globalement «répartirait» les décollages à raison de 30% sur le Noordrand, 20% tout

droit sur Bruxelles et 50% vers l'Oostrand. Les deux dernières routes (soit 70%) survoleraient Schaerbeek !!! Pour mémoire, rappelons que la route Onkelinx frôle déjà Schaerbeek la nuit;

- Pour l'autorité indépendante de contrôle, c'est Tintin !

- Suppression du service de médiation, trop indépendant.

Jusqu'ici jamais l'arrogance flamigante et partisane n'avait été aussi loin dans la négation des droits des bruxellois et des habitants de l'Oostrand (flamands comme francophones).

Avec l'aide des associations que la commune subsidie (UBCNA et Bruxelles Air Libre), le M.R. schaarbeekois continuera à s'opposer, vigoureusement, à un tel plan potentiellement dangereux voire meurtrier !

www.schaerbeekensemble.be



PLAN CLIMAT de Schaerbeek : On avance !

Initié dans la foulée de la motion votée par le Conseil communal à l'initiative du groupe ECOLO, le Plan Climat s'est fixé 3 objectifs principaux: réduire les émissions de CO₂ de la Commune, œuvrer à une mobilité durable et faire participer la population aux efforts de réduction d'émission de gaz à effet de serre.

Les résultats des audits énergétiques permanents réalisés dans les bâtiments communaux sont très encourageants. La commune a en effet mené une série d'actions pour réduire ses factures énergétiques, tant par des investissements qu'en encourageant les comportements adéquats. Les économies réalisées atteignent près de 7% pour le chauffage et 6% pour l'électricité.

Des économies redistribuées aux écoles

Il a été décidé qu'un tiers des économies leur seraient redistribuées. Sur base des consommations 2005-2007, un montant total de 28.714 € a ainsi été ristourné aux

écoles. Ces ristournes ont pour but d'encourager les écoles à diminuer leur consommation d'énergie et de récompenser leurs efforts. Cet argent doit être consacré à mener des actions concrètes ou de sensibilisation en matière d'environnement.

La sensibilisation des Schaarbeekois

Pour poursuivre ses objectifs, nous nous tournerons également vers les Schaarbeekois afin de les inciter à prendre des mesures dans leur logement pour réduire leur consommation d'énergie. La première visera à informer et accompagner les habitants qui souhaitent installer des panneaux photovoltaïques ou des chauffe-eaux solaires, par la constitution de «groupements d'achat». La seconde permettra de réaliser des audits énergétiques dans les habitations privées dont les résultats seront largement diffusés, afin d'expliquer au plus grand nombre les meilleurs actions et comportements à suivre pour économiser l'énergie.



DU NEUF EN MATIÈRE DE LOGEMENT !

L'inscription pour un logement public se fait désormais à un GUICHET UNIQUE

Le lundi 6 octobre verra l'ouverture officielle de ce guichet à la Maison Communale, place Colignon. En effet, après l'avoir annoncé dans l'accord de majorité, il a fallu organiser son contenu, lui trouver des locaux... c'est aujourd'hui chose faite !

Pourquoi un guichet unique?

Unique car il constitue le seul endroit où le candidat-locataire déposera sa demande de logement.

Précédemment, le candidat à la recherche d'une location d'un logement public devait faire le tour des 3 sociétés de logements publics que compte Schaerbeek pour s'inscrire sur chacune des listes d'attente (le Foyer Schaerbeekois, Asis, le service des propriétés communales).

Fin le parcours du combattant !

Dorénavant, les inscriptions se réaliseront en un seul, et unique endroit. Le candidat ne devra donc plus s'éparpiller entre trois lieux. La Maison communale présente l'avantage d'être aisément accessible, et le niveau -1 d'être accessible à tous (personnes à mobilité réduite, maman avec poussette).



© Georges DE KINDER

Inutile de se présenter régulièrement pour demander où en est le dossier : les sociétés gèrent leur liste, et les critères sont suffisamment objectifs pour garantir l'équité dans le traitement des demandes.

Une équation impossible à résoudre ?

Il est bien clair aussi que le guichet ne résoudra pas le problème du logement: il y a (beaucoup) plus de demande qu'il n'y a d'offre de logement! Les pouvoirs publics continuent bien évidemment d'acquiescer et de rénover des logements, mais ce processus est lent, faute de moyens suffisants.

Même si le nombre de logements publics mis à disposition n'est pas augmenté sensiblement, le guichet est l'occasion de rationaliser la manière dont l'offre de logement vous est proposée.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt majeur du guichet unique est de permettre aux candidats de se simplifier la vie! Une petite goutte dans l'océan, certes, mais les petites gouttes sont connues pour faire les grandes rivières.



© Georges DE KINDER

En pratique

En pratique, les formulaires du Foyer Schaerbeekois et des deux autres dispensateurs de logement resteront distincts. Chacune de ces sociétés est en effet régie par des règles différentes. Mais tout est mis en œuvre pour rationaliser et simplifier la gestion de ces demandes.

Le formulaire de demande sera donc déposé au guichet unique. Le candidat sera ensuite contacté, dès qu'un logement correspondant à sa demande (1 ou plusieurs chambres) se libérera.

Le guichet sera donc un point unique d'entrée et d'introduction des demandes.



LE GUICHET UNIQUE LOGEMENT

Pour qui ?

Pour tout candidat à la location d'un logement public. Des critères de revenu maxima sont pris en considération !

Les conditions de revenus

Pour un candidat vivant seul : 18.680,04 Euros

Pour un ménage de plus d'une personne ne disposant que d'un revenu : 20.755,61 Euros

Pour un ménage disposant de deux revenus ou plus : 23.720,72 Euros

Ces montants sont augmentés de 1.779,05 Euros par enfant à charge et de 3.558,11 Euros par personne handicapée.

Où ?

Place Colignon, à la maison communale, au niveau -1, bureau -1.08.

Quand ?

Les lundi et mercredi matin, de 8h à 12 h .

De quoi faut-il se munir ?

- avertissement extrait de rôle/fiche de revenu-pension
- si enfants à charge : attestation allocations familiales
- composition de ménage
- copie recto verso carte d'identité ou (si étranger) preuve de l'inscription au registre de la population ou des étrangers.
- tout document prouvant des situations exceptionnelles (arrêté d'inhabitabilité ou d'insalubrité,...).

Contact :

Tél.: 02/244.72.35

Fax: 02/244.72.49.

Email: dvancayzeele@schaerbeek.irisnet.be

Faut-il vous présenter au guichet unique ?

Si vous êtes déjà inscrit, et que vous avez renouvelé votre demande en temps utile, pas la peine de vous présenter ! Votre candidature est déjà enregistrée, et vous serez convoqué quand un logement se libérera.



NIEUW:
ENIG LOKET
HUISVESTING!

C'est ici qu'intervient l'ASIS, l'agence schaerbeekoise immobilière sociale. Le nombre de logements gérés par l'**ASIS** est passé de 93 en 2005 à 136 en 2008. Il s'agit de logements appartenant à des propriétaires privés, mais dont l'agence sociale assume la gestion, au nom du propriétaire. Celui-ci ne doit donc plus traiter avec le locataire, et il reçoit la garantie d'un paiement mensuel régulier. En échange le loyer est moins cher que le prix du marché, ce qui rend l'accès au logement plus aisé pour des publics moins favorisés.

Het Enig Loket is geen wondermiddel dat alle problemen inzake huisvesting oplost. De vraag naar sociale woningen is veel groter dan het aanbod en dat blijft zo, ondanks de inspanningen van de overheid. Het Enig Loket is wel een stap vooruit op het vlak van dienstverlening.

HUISVESTINGSBELEID: hoe veel inspanningen uiteindelijk weinig voelbaar blijven

Het Enig Loket is maar één element in het Schaarbeekse huisvestingsbeleid.

NIEUWS INZAKE HUISVESTING = NIEUWE HUISVESTING?

Helaas niet! Het Enig Loket vereenvoudigt uw inschrijving, maar betekent niet dat de wachttijd korter wordt, ondanks de inspanningen van de gemeente.



HET ENIG LOKET IN HET KORT



Voor wie?

Voor alle kandidaat-huurders van een sociale woning of gemeentewoning. Eén van de belangrijkste criteria om in aanmerking te komen is uw inkomen. Voor alleenstaanden is de inkomensgrens 18.680,04 euro per jaar, voor gezinnen met één inkomen 20.755,61 euro en voor gezinnen met twee inkomens 23.720,72 euro. Deze bedragen worden vermeerderd met 1.779,05 euro per kind ten laste en 3.558,11 euro indien het gaat om gehandicapte personen.

Waar?

In het gemeentehuis op het Colignonplein, op verdieping -1, bureau -1.08

Wanneer?

Elke maandag- en woensdagvoormiddag van 8 tot 12u

Wat moet u meebrengen?

- een inkomensbewijs (loon, pensioen, vervangingsinkomen)
- een attest van kinderbijslag, indien u kinderen ten laste hebt
- een bewijs van gezinssamenstelling
- een kopie (recto verso) van uw identiteitskaart of bewijs van inschrijving in het bevolkings- of vreemdelingenregister (indien niet-Belg)
- eventueel bijkomende documenten zoals een bewijs van het feit dat de woning die u huurde onbewoonbaar werd verklaard.

Contact :

Tel.: 02/244.72.35 – Fax: 02/244.72.49.
Email: dvancayzele@schaerbeek.irisnet.be

Moet ik me aanbieden bij het Enig Loket?

Enkel om u in te schrijven. Indien u dit eerder reeds gedaan heeft en u uw inschrijving bevestigde wanneer dit gevraagd werd, hoeft u zich niet aan te bieden bij het Enig Loket. Uw inschrijving werd geregistreerd en wij contacteren u wanneer u aan de beurt bent.

Schaarbeekse Haard en gemeente renoveren en bouwen

Onlangs was er de inhuldiging van een twintigtal extra woningen van de Schaarbeekse Haard in de Generaal Eenensstraat. In 2008 zal de Schaarbeekse Haard ongeveer 80 nieuwgebouwde of zwaar vernieuwde woningen inhuldigen. Maar veel geld gaat ook naar kleinere renovaties, het in orde brengen van de sanitaire voorzieningen en het energievriendelijker maken van de woningen. Kortom, maatregelen die het comfort van de huurders verhogen en hun energiefactuur verlagen. Deze ingrepen zijn absoluut noodzakelijk, maar we begrijpen dat personen die op de wachtlijst staan hier niet meteen een boodschap aan hebben.

De gemeente is met federaal geld volop bezig met renovatiewerken in de Devreesestraat en nieuwbouw in de Waelhemstraat (3, 17 en op de hoek met de Helmetsesteenweg), op de hoek Navez-Van Oost en op de hoek Aarschot-Koninginnelaan.

Jaarlijks komen er ook heel wat nieuwe betaalbare woningen bij in het kader van de wijkcontracten. De huidige wijkcontracten Prinses Elisabeth, Jeruzalem en Lehon-Kessels zijn goed voor zo'n 80 nieuwbouw- of renovatieprojecten. En binnenkort worden de projecten voor het nieuwe wijkcontract Navez-Portaels gekozen.



Sociale prijzen op de privé-markt, dankzij ASIS

Het aantal woningen beheerd door ASIS groeide van 93 in 2005 naar 136 in 2008. Het gaat om woningen die eigendom zijn van privé-eigenaars, maar waarbij het sociaal verhuurkantoor de brug maakt tussen eigenaar en huurder. ASIS zorgt ervoor dat de eigenaar minder tijd steekt in het beheer van de woning en garandeert de maandelijkse betaling van de huur. In ruil verlaagt de eigenaar de huurprijs zodat deze toegankelijker wordt,

Huisvesting: niet alléén een zaak van de overheid

De gemeente stimuleert ook privé-initiatieven.

We zetten een paar belangrijke diensten nog eens op een rijtje

1. Renovatiepremies

Wie renovatieplannen heeft, kan terecht bij **Renovas** voor informatie en voor premies.

Paviljoenstraat 64 – 1030 Brussel
tél 02/215.85.16
info@renovas.be; www.renovas.be
open van ma tem vr van 9 tot 13u
en op do van 14 tot 18u

2. Stedenbouwkundige vergunningen

Voor een aantal van uw verbouwingsplannen heeft u een stedenbouwkundige vergunning nodig. Advies en info over de procedure, vindt u bij de dienst Stedenbouw van de gemeente.

Dienst Stedenbouw
Gemeentehuis, Colignonplein
Bureau 1.14
tel: 02/244.71.50
open van ma tem vr van 9 tot 13u

3. Strijd tegen leegstand en stadskankers

Leegstaande gebouwen takelen snel af en hebben een negatieve invloed op de buurt. De **dienst Huisvesting** en dienst Belastingen probeert dit te verhelpen. De bedoeling is echter niet leegstandstaksen te innen, maar ervoor te zorgen dat woningen gerenoveerd en verhuurd worden

Dienst Huisvesting
Gemeentehuis, Colignonplein
Tel: 02/244.72.35

PSE

La santé: tout un apprentissage !

Finie la visite médicale de grand papa en file indienne à attendre le vaccin. Aujourd'hui, les équipes médicales ont bien changé; elles se font proactives pour promouvoir une véritable politique de santé à l'Ecole.

Sur le territoire communal, ce sont sept infirmières scolaires et trois médecins qui, au sein d'une petite équipe de PSE (Promotion de la Santé à l'Ecole), s'occupent de plus de 8000 écoliers schaerbeekois. Et pour les aider dans cette tâche difficile, ils ont mis sur



pied un véritable réseau de partenaires. Chaque équipe pédagogique détermine, en collaboration avec l'équipe de PSE, les projets qu'elle mettra sur pied durant l'année scolaire.

Être propre ? Tout un apprentissage !

Ainsi, à l'école communale n°3 (enseignement fondamental), le thème retenu pour l'année scolaire écoulée était l'hygiène. Après une évaluation des compétences et des connaissances de chaque classe, des séances d'animations adaptées à chaque tranche d'âge ont été mises en place : divers ateliers comme le brossage des dents, le lavage des mains, l'hygiène corporelle s'apprennent sous forme de jeux, de contes et font l'objet de panneaux didactiques et d'une Charte de l'hygiène.

Sus à la malbouffe !

A l'Institut Technique et Professionnel communal Frans Fisher (enseignement secondaire), ce sont les «habitudes alimentaires et les modes de vie chez les adolescents» qui ont été mis en lumière. Et c'est sous la forme d'un «parrainage» des plus petits par les grands qu'ont été organisées deux journées «Sport et Alimentation». Ils ont ainsi préparé un plateau «petit déjeuner équilibré», un atelier diététique «manger et faire du sport» et préparé un sac pique-nique pour «un après midi Rallye» où les questions de l'alimentation et du sport ont été abordées sans tabous. Au terme de ces deux journées, certains adolescents se sont



rendu compte de leurs mauvaises habitudes alimentaires et hygiène de vie. Ce qui s'enseigne aux plus jeunes remue les consciences des plus grands.

La santé.... Cela s'apprend

L'année prochaine d'autres projets verront le jour comme «le tunnel denti-mains propres», «l'oreiller magique» (en collaboration avec l'ONE) ou une nouvelle semaine de sensibilisation aux habitudes alimentaires (en collaboration avec la Ligue contre le Cancer) qui évoquera conjointement la problématique des assuétudes (tabac, drogues, alcool, médicaments). Pas à pas, l'équipe PSE trace dans l'inconscient collectif de nos élèves un chemin vers une meilleure prise en compte du capital-santé de chacun. ■

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE

Il ne fera pas bon rouler trop vite à Schaerbeek ...

Ou à Bruxelles ! La Région de Bruxelles-Capitale, en partenariat avec le Gouverneur de la Région de Bruxelles-Capitale, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR), la STIB et l'Association de la Ville wet des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB) organise, comme l'an passé, une campagne d'information et de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette année, le thème est la sécurité routière sous l'angle de la vitesse excessive ou inadaptée en milieu urbain.

A cette occasion la police locale renforcera ses contrôles durant le mois et intensifiera son action la dernière semaine d'octobre. Le Parquet apportera aussi sa collaboration en renforçant le suivi de ces dossiers.

La vitesse tue !

L'automobiliste qui circule à Bruxelles ne s'y retrouve pas toujours dans les réglementations (50 km/h ? 70 km/h ? 30 km/h ? Plus ? Moins ?). Voire, plus grave, les ignore ! Il laisse donc trop

souvent son environnement de conduite lui dicter son attitude et n'adapte que trop rarement son comportement à celui qui sied à un automobiliste circulant dans un milieu fortement urbanisé où un danger peut survenir à tout moment. Ajoutez à ce phénomène certaines idées reçues, du type : « si j'accélère, je gagnerai du temps » ou

«si je respecte les 50 km/h dans un tunnel je suis un véritable danger» et on se retrouve face à un individu qui, une fois dans son véhicule, oublie qu'un instant plus tôt il était piéton.

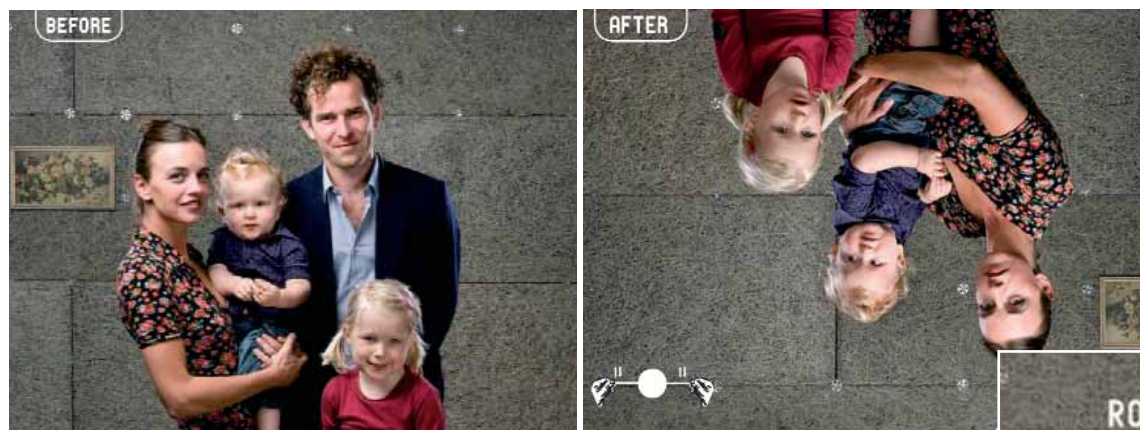
Rouler moins vite que la vitesse maximale autorisée ?

Plus on roule vite, plus le risque d'accident augmente et plus les conséquences s'alourdissent en cas d'accident. Pour éviter des drames humains et rester maître de son véhicule, il est indispensable d'adapter sa vitesse aux circonstances : état de la chaussée, conditions climatiques, chargement du véhicule, densité du trafic, proximité d'usagers faibles, etc. Une vitesse sûre

est celle qui tient compte de tous ces facteurs. Elle peut donc être inférieure à la vitesse maximale autorisée !

Bref rappel des vitesses maximales autorisées à Bruxelles :

- 1) Règle générale :** 50 km/h
- 2) Exceptions :** les tronçons où une limitation de vitesse inférieure ou supérieure est imposée ou permise par la signalisation routière - sauf indication contraire, une limitation spécifique vaut toujours jusqu'au prochain carrefour. Les limitations de vitesse sont là pour assurer la sécurité des usagers. C'est pourquoi leur non-respect est sanctionné par une amende. En agglomération, un excès de vitesse de 1 à 10 km/h coûte € 50 et chaque km/h supplémentaire coûte € 10. ■



VAN 1 TOT 31 OKTOBER...

... rijdt u best niet te hard in Schaarbeek

Of in Brussel ! In samenwerking met de Gouverneur van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, het Belgisch Instituut voor de Verkeersveiligheid (BIVV), de MIVB en de Vereniging van de Stad en de Gemeenten van het Brussels Gewest (VSGB) organiseert het Brussels Hoofdstedelijk Gewest net zoals vorig jaar een campagne rond informatie en sensibilisering omtrent verkeersveiligheid.

Dit jaar zal de campagne de verkeersveiligheid belichten vanuit de invalshoek van de overdreven of onaangepaste snelheid in de stad. Op deze gelegenheid al de lokale politie haar controles de hele maand versterken en zal de laatste week van oktober nog intensievere acties voeren. Het Parket zal ook zijn medewerking verlenen door de behandeling van de dossiers te versnellen.

In het kort: de maximumsnelheid in Brussel:

- 1) Algemene regel:** 50 km/u
- 2) Uitzonderingen:** de stukken waar een hogere of lagere snelheidsbegrenzing opgelegd of toegelaten is door de verkeerstekens - behoudens tegenstrijdige aanduidingen, een specifieke maximumsnelheid geldt steeds tot het volgende kruispunt. ■

THÉÂTRE

Le service de la Culture de Schaerbeek, sous l'échevinat de Georges Verzin, vous invite à assister à la pièce 'François Mailliot'.



François Mailliot

14.10.08 – 20h30
Théâtre de la Balsamine
Av. Félix Marchal, 1
1030 Bruxelles

François Mailliot est né à Toulouse. Ingénieur, divorcé, père de deux enfants, il est directeur de district chez Général Motors. Jusqu'au jour où il est interpellé sur son lieu de travail. Confondu, semble-t-il, par la faute d'une erreur administrative, avec Ali Ben Hami, ressortissant marocain en situation irrégulière... "François Mailliot" est une pièce de théâtre qui traite de l'identité 'nationale'. Cela veut dire quoi, aujourd'hui, être belge, français, allemand, polonais... ? Comment ne pas perdre ses racines, celles de ses parents, lorsqu'on « adopte » les traditions de son pays ? Comment vivre son identité quand elle est traversée par plusieurs cultures ? Ces questions sont d'une brûlante actualité. Les aborder par le prisme d'un spectacle théâtral, avec ce qu'il induit de distance, de réflexion et d'impact émotionnel, nous semble une nécessité. La pièce est suivie d'un débat avec l'équipe artistique.

François Mailliot

Texte : René Bizac
Interprètes : Benoît Verhaert, Philippe Vauchel, Said Bahaid, Agnes Guignard,
Mise en scène : Emmanuelle Mathieu
Production : AUDIENCE production asbl
www.audienceproduction.be
Entrée : 5€ - Réservations : 02/240.34.99
ou cperetti@schaerbeek.irisnet.be
www.culture1030ecoles.be

En coproduction avec le Centre Culturel Jacques Franck, La Fabrique de Théâtre, le Centre Culturel Régional de Charleroi, le Centre Culturel de Braine-l'Alleud et La Vénérerie (Boisfort). Avec le soutien du Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse et du Ministère de la Culture et de l'Audiotvisuel de la Communauté Française de Belgique.



théâtre
DE LA
BALSAMINE

SALON D'ENSEMBLE

«Voyages intérieurs»

Installé depuis octobre 2004 à Schaerbeek, le musée d'art Spontané propose différentes œuvres non codifiées, dépendantes de l'art brut ou naïf, allant de la peinture à la sculpture, en passant par l'installation, avec comme énergie conductrice, la pleine expression de l'artiste, transcendant les codes conceptuels et esthétique.

Ce salon est un partenariat à l'initiative de la Maison des Arts (chaussée de Haecht) et du Musée d'Art Spontané (rue de la Constitution) à Schaerbeek, et se déroulera dans leurs espaces respectifs. Des visites guidées, également en soirée, seront organisées, dans le cadre du nocturne des Musées.

A noter également, les classes de primaires sont attendues pour un rendez-vous avec l'art, des plus surprenant.

Musée d'Art Spontané

rue de la Constitution, 27 - 1030 Schaerbeek
Téléphone / Fax: 32 2 426 84 04
Du mardi au samedi, de 13h00 à 17h00.
Matinée: sur réservation pour groupes
Droit d'entrée:
Adultes: 2 € - Pensionnés, étudiants, groupes: 1 €
Membres de l'association: gratuit
Visite guidée: 20 €

Maison des Arts

Chaussée de Haecht, 147 - 1030 Schaerbeek
Téléphone 02-240.34.99
Du mardi au vendredi, de 10 à 17 heures.
Trams: 92 - 93 - 94 - 25 Bus: 65

CONCERT À LA CHAPELLE

« Couleurs du Monde »

L'équipe «Projet Chapelle» de l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet et Georges Verzin, Echevin de la Culture et de l'Instruction Publique, vous proposent de visiter les 5 continents dans un feu d'artifice de couleurs et de sons.

Anakrouze: chœur féminin polyphonique a capella
Mandra: violon, accordéon, clarinette, contrebasse, percussions
Machine arrière: accordéon, flûtes à bec

Le «projet chapelle» tend à ce que chacun approche le multiculturalisme actuel, sous toutes ses formes, dans un bel écrin méconnu. Il fonctionne sans subsides et consacre ses bénéfices à des aménagements techniques de la chapelle (éclairage, sonorisation, chaises, électricité, chauffage, restauration de l'orgue). Les concerts précédents ont été très appréciés : «Mosaïque Musicale» (concert-expo 2005), «Arc de siècles» (concert-spectacle 2006), «Renaissances» (arts+musique Renaissance 2007). Assistez-y et contribuez à faire un jour de notre rêve une réalité !



Renseignements

18/10/2008 - 19h30

Adresse : Chapelle de l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet - 7, rue Chaumontel
Prix: 10 € / 5 € en prévente jusqu'au 15/10
12 € / 6 € ensuite
Info/réservation : isfchapelle@hotmail.com
Tél : 02/366 21 14 - Fax : 02/ 366 32 98
www.sainte-famille.be/projetchapelle/index.html

LIBRES PARCOURS BRUXELLES

Wiels: un lieu, deux expositions à découvrir



Kelley Walker & Anne-Mie Van Kerkhoven,
Nothing More Natural.
Le jeudi 23 octobre 2008 à 14 h

DEUX EXPOSITIONS

Kelley Walker, artiste américain, utilise l'image d'archives pour raconter sa propre histoire et nous rappeler la nôtre, une référence de la nouvelle génération contemporaine. Par ailleurs, le Wiels accueillera également le travail de la vidéaste Anversoise Anne-Mie Van Kerkhoven. Son œuvre s'articule autour la représentation de la femme dans notre société. Rendez-vous au Wiels, avenue Van Volxem, 354, 1190 Bruxelles. Guide + entrée: 8 EUR payable d'avance. Tram : 82/97 Bus : 49/50 (Wielemans) www.wiels.org

Infos : 02/240.34.99
http://www.culture1030ecoles.be

Le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire en téléphonant préalablement à Anne-Cécile Maréchal au 02/240.34.99. Montant à verser au n° de compte 068-0845620-01 de l'ASBL « les amis de la maison des arts », avec mention des noms, du nombre de participants, de la date et du nom du libre parcours, avant le 10 octobre 2008. A l'initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et de l'Instruction Publique

inauguré en mai 2007, Le Wiels occupe les anciennes brasseries Wielemans, bâtiment conçu par Blomme. Centre de recherche dédié à la création et à la diffusion de l'art contemporain, le Wiels n'est pas un musée puisqu'il ne possède pas de collections permanentes. Véritable laboratoire, il offre en ses murs des résidences d'artistes internationaux, organise des ateliers pédagogiques de sensibilisation à l'approche artistique pour la jeunesse, les seniors et les écoles. Le Wiels est de par sa vocation et au vu de son architecture un espace d'envergure internationale.

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

15/10/08, 22/10/08, 26/11/08, 17/12/08

THEATRE**Du 24 septembre au 18 octobre 2008
à 21h, relâche les dimanches,
lundis et mardis****LE TERRITOIRE** de Martine Wijckaert, est le troisième volet d'un triptyque qui a été inauguré avec "ce qui est en train de se dire" et s'est poursuivi par "Table des Matières".

A l'instar des deux spectacles qui l'ont précédé, Le Territoire met en scène un personnage, la Fille, tout à la fois initiatrice et objet singulier d'un vécu tumultueux et polémique déployé dans l'ici et maintenant du plateau qu'elle a fait sien selon un baroud oratoire qui est sa raison même de (sur)vivre.

**THEATRE DE LA BALSAMINE**
1 avenue Félix Marchal 1030 Bruxelles
02 732 96 18 - info@balsamine.be
www.balsamine.be
Contacts presse : Valérie Procès
valerie.proces@balsamine.be**CONCERTS****Dimanche 5 octobre 2008****GREG HOUBEN TRIO**A l'école d'arts SASASA
Entrée : 25 € (concert + brunch)
Réservation 02/240.34.99
cperetti@schaerbeek.irisnet.be**Jeudi 9 octobre 2008****NATASHA WUYTS QUINTET
DAVID DE VRIEZE (TB)**

Caveau du Max

Entrée : 25 € (concert + brunch)
Réservations : 02/733.17.88
Infos: 02/240.34.99
www.culture1030ecoles.be**EXPOSITIONS****Du 11 au 19 octobre 2008****PORTRAITS DE PLANTES**La 3^e édition de la Semaine Art et Nature à Evere (1140 Bruxelles) est organisée conjointement par le Jardin botanique national de Belgique et ARNA.

L'exposition vise à retracer le rôle et l'importance des dessinateurs botaniques, dont Hélène Durand et Albert Cleuter. Elle montre aussi le travail des quatre dessinateurs botaniques employés à l'heure actuelle : Sven Bellanger, Antonio Fernandez, Mia Scheerlinck et Omer Van de Kerckhove.

Vernissage le 10 octobre de 19 h à 21 h (être membre ARNA ou sur invitation).

Visite de l'expo : tous les jours (week-end compris) de 9 à 12 heures et de 16 à 19 heures ou sur rendez-vous pour les groupes. Entrée libre.

A la Maison communale d'Evere
Espace Delahaut (square Hoedemaekers
à 1140 Bruxelles).Des informations complémentaires peuvent
être obtenues auprès de Jean-Paul Tjampens :
Tel 02/242 82 94
ou jean-paul@arna-asbl.be**BÉBÉ****Dimanche 5 octobre 2008 à 10h30****BÉBÉ BOUQUINE - BÉBÉ SOURD
BOUQUINE**

Maman, papa, grand-mère, grand-père, amis des tout-petits. Venez écouter, regarder les histoires racontées, chuchotées, chantées, signées...

Bibliothèque communale de Helmet -
Chaussée de Helmet 272 - 1030 Bruxelles
Infos : 02/242.68.68

Gratuit. Pour les bambins de 0 à 4 ans

CLUB DE LECTURE**Mardi 7 octobre 2008, à 20h**Prochaine réunion du club de lecture
Bibliothèque communale de Helmet.
Chaussée de Helmet 272 - 1030 Bruxelles.
Infos : 02/242.68.68
Gratuit. Bienvenue à tous !**ATELIER****1, 8, 15, 22, 29 octobre,
5, 19, 26 novembre,
3, 10 décembre de 18h15 à 20h45****ATELIERS D'ECRITURE DE FICTIONS**

Avec Daniel Simon à la Bibliothèque Mille et une pages – Place de la Reine, 1 - 1030 Bruxelles

Dix séances consacrées à l'écriture de «formes brèves» : nouvelles, contes, récits... pour tenter de témoigner de notre expérience d'être au monde...

Raconter une histoire, c'est aussi prendre pied dans l'espace et le temps autrement, avec la distance que crée le récit et qui nous permet de créer des intimités, des existences et des univers singuliers...

Dix séances pour lire et confronter à la dynamique d'un atelier les textes écrits par chacun et bénéficier ainsi d'un accompagnement de manuscrits...

Daniel Simon : écrivain, animateur et formateur en atelier d'écriture, metteur en scène et éditeur de la Revue et de la Collection Je.

http://traverse.unblog.fr

PAF: 135€ payables en plusieurs fois.
068-2144376-24 de Traverse asblRenseignements/inscriptions : Daniel Simon
02/216315.10 ou 0477/76.36.22**Les samedis de 10h à 17h****25/10, 29/11, 20/12 (2008)
31/01, 28/02, 28/03, 25/04, 30/05,
27/06 (2009)****ATELIER D'ECRITURE
OU CHANTIER D'ECRITURE**

Faire de l'écrit comme on fait un feu de bois. L'écriture, ici, est invitée à se défaire de tout projet. C'est de la manipulation, l'agencement, le rapprochement des mots qui la fera surgir. Pas d'inspiration à attendre mais des mises en situation d'écrire, seul ou à plusieurs, voilà l'esprit de ces journées d'atelier.

Pas de finalité mais une exploration des genres qui ne manquera pas de nous faire croiser la route des auteurs.

A la Bibliothèque communale «Mille et une pages» – Place de la Reine, 1 - 1030 Bruxelles

Prix : 50 € / journée
Inscription : Marie-Eve Palin - 02/242.65.38
Formée en animation d'ateliers d'écriture par Eva Kavian.**Octobre - novembre - décembre 2008****"AFTER SCHOOL"****Destiné aux jeunes de 13 à 18 ans**

Cette formule pour les jeunes aura lieu tous les mercredis après-midi. Il n'est pas nécessaire d'avoir un pré-requis en photographie pour suivre cette formule. Nous évoquerons la théorie

de base de la photographie, la configuration du menu de l'appareil digital, prises de vues sur le terrain et en studio (par mauvais temps), l'analyse-critique-sélection des photos réalisées, ainsi que l'amélioration d'une photo par un logiciel de retouche. L'atelier se clôturera avec une projection grand-format collective avec les photographies réalisées par les jeunes, à laquelle les parents et amis sont cordialement invités.

Horaires : mercredis après-midi de 15 à 17h /
Octobre : mercredis 8, 15, 22 et 29
Novembre : mercredis 5, 12, 19 et 26
Décembre : mercredis 3, 10 et 17.Lieu : XP4 asbl - 52, rue Victor Hugo
à 1030 Bruxelles. paf : 210 €Renseignements/inscriptions :
christian.berthold@telenet.be
Tél : 02/733.45.02 - GSM : 0495/503.353**EXCURSIONS****Mardi 21 octobre 2008****UNE JOURNÉE CULTURELLE
À DINANT**

Visite de l'escargotière et de l'autrucherie.

Prix 15 euros

Inscription à partir du lundi 8 septembre 2008
à 9h uniquement au Service Seniors
à la rue Vifquin 2 (3^e Etage)
Places limitées à 95 personnes**BROCANTE****Samedi 18 octobre 2008, de 7h30 à 14h****BROCANTE COUVERTE À L'ÉCOLE 2**

Rue Gallait 131

Emplacement : 10 €

Réservation : 02/216.00.82

**INFORMATIONS ENERGIE
INFORMATIE ENERGIEVERBRUIK****Le 15 octobre de 19h30 à 21h****SOIRÉE D'INFORMATION SUR LA
RÉNOVATION BASSE CONSOMMATION
D'ÉNERGIE À BRUXELLES**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Schaerbeek, à l'initiative de Mme Christine Smeysters, Echevine en charge du Développement durable, vous convie à une soirée d'information portant sur la rénovation durable. Il vous sera présenté un exemple reproductible de rénovation basse énergie d'un appartement mansardé typiquement bruxellois. Les sujets suivants seront abordés : choix des matériaux, composition des parois, ventilation, acoustique, protection contre la surchauffe...

Au Centre social et administratif de
Schaerbeek- Chaussée de Haecht 226-1030
Schaerbeek. Oratrice : Valérie Mahaut-
Architecture et Climat. Contact Commune :
02/244.70. 06 ou 72.23 – lwillmse@schaer-
beek.irisnet.be. Inscription souhaitée auprès du
Centre urbain : 02/227.42.52- www.curbain.be**Woensdag 15 oktober
van 19u30 tot 21h****INFORMATIEAVOND OVER DE
RENOVATIE MET LAAG ENERGIE-
VERBRUIK TE BRUSSEL**Plaats: Sociaal en Administratief Centrum van
Schaerbeek. Haachtsesteenweg 226
1030 Schaarbeek – Spreker: Valérie Mahaut,
Architectuur en Klimaat
Contact Gemeente: 02/244.70. 06 of 72.23
lwillmse@schaerbeek.irisnet.be
Inschrijving is wenselijk bij de Stadswinkel :
02/227.42.52- www.stadswinkel.be

«CHOISIR UNE FORMATION À SCHAERBEEK», ...une brochure disponible gratuitement

Dans le cadre du Programme Communal pour l'Emploi, une brochure, "choisir une formation (professionnelle) à Schaerbeek" est éditée et actualisée chaque année.

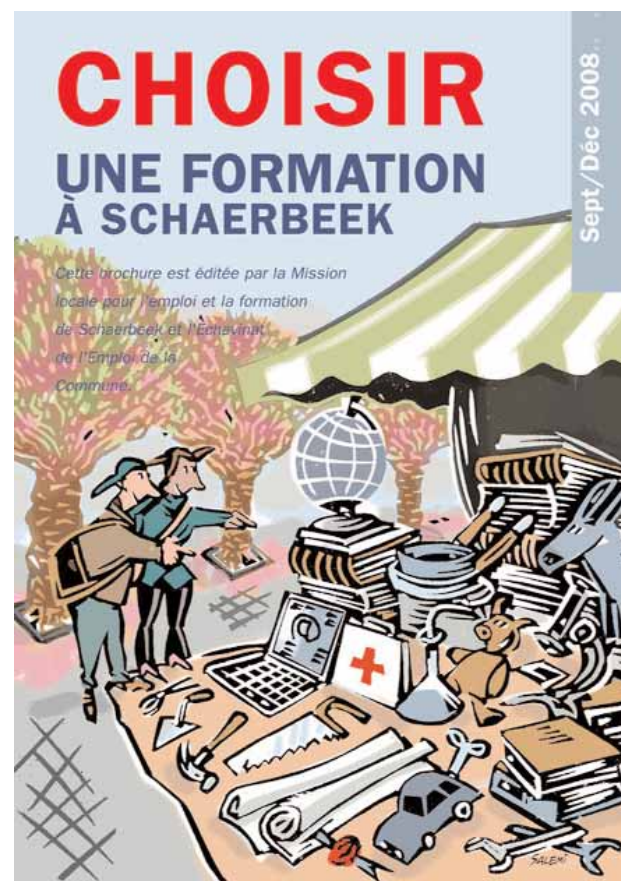
Cet outil pratique informe jeunes ou moins jeunes, demandeurs d'emploi ou non, sur les formations professionnelles existantes et les associations de soutien dans leur recherche.

La brochure peut être obtenue aux deux maisons de l'emploi; 46 rue de Jérusalem ou 36 rue Gallait ainsi qu'à l'hôtel communal ou en téléphonant le matin au 02 244 70 02 (cellule emploi de Schaerbeek).



Etienne Noël

Tant comme échevin que comme fondateur de plusieurs initiatives de soutien aux demandeurs d'emploi, je constate qu'aujourd'hui encore, de trop nombreux jeunes terminent leur scolarité sans diplôme ni qualification professionnelle. Ils risquent alors de débiter leur vie professionnelle devant des portes fermées...



SALON BOMBARDON

4^{de} editie tijdens het weekend van 18 en 19 oktober 2008.

Tijdens het weekend van 18 en 19 oktober organiseert de Dienst Nederlandse Cultuur samen met GC De Kriekelaar intussen reeds voor de vierde keer het project SALON BOMBARDON. Vier nieuwe Schaarbeekse huizen openen hun deuren om een podiumkunstenaar en bijhorend publiek te ontvangen.

In Schaarbeek werd gebruik gemaakt van inheemse platensoorten, waarvan sommigen bedreigde soorten zijn. Alsook is hier het ecologische zeer evident, zonder gebruik van sporeistoffen.

Meer hierover leest u in het volgend nummer van Schaarbeek Info

Meer info :

Dienst Nederlandse Cultuur – Tel. 02-240 34 34
nederlandse.cultuur@schaerbeek.irisnet.be

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaerbeek
Tél.: 02 244.75.11
www.schaerbeek.irisnet.be

Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon (02/244.72.38)
Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofredacteur
Marc Weber

**INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ HERVÉ JOUFFROY
VLAN - 02 730.33.26**